

Rapport du Président de l'ICOMOS

Chères et chers membres de l'ICOMOS

Voici une année écoulée qui représente également la dernière année de mon mandat 2020-2023. Ainsi, je commence mon rapport par remercier et rendre hommage aux membres du Conseil administration et les remercier vivement pour ses trois années pendant lesquelles nous avons œuvré ensemble dans des conditions très particulières. Nous avons commencé notre mandat en pleine crise COVID, toutefois, ils ont, dans ces conditions difficiles et incertaines, œuvré pour que l'ICOMOS sorte indemne de cette situation et puisse maintenir son efficacité et son dynamisme.

Je félicite et remercie notre Directrice générale pour sa compétence et son travail tenace. Son travail se caractérise toujours par l'efficacité et par une volonté irréprochable de continuité. Je félicite et remercie également l'entièreté de notre Secrétariat international tout particulièrement leur Directrice par son dévouement inconditionnel et les deux Directrices de nos unités patrimoine mondial – l'Unité d'évaluation et l'Unité de conseil. Leur engagement nous permet de développer, chaque année, un travail de qualité reconnu et apprécié dans le monde en général et dans les milieux de la conservation du patrimoine en particulier.

Depuis notre dernière Assemblée générale et nos dernières réunions du Conseil consultatif en Thaïlande, en octobre 2022, jusqu'à aujourd'hui, le Conseil d'administration s'est réuni huit fois : le 25 et 29 octobre 2022 (Bangkok en mode hybride), le 14 novembre 2022 (via ZOOM), le 6 janvier 2023 (via ZOOM), le 20 janvier 2023 (via ZOOM), les 6 et 7 mars 2023 (Paris en mode hybride), et le 9 juin 2023 (via ZOOM).

Durant la même période le Bureau s'est réuni quatre fois : le 25 octobre 2022 (Bangkok en mode hybride), le 5 janvier 2023 (via ZOOM), le 6 mars 2023 (Paris en mode hybride), et le 8 juin 2023 (via ZOOM).

Comme d'habitude, la Directrice générale, la Directrice et la Coordinatrice du réseau et des Comités du Secrétariat international, ont assisté à toutes les réunions du Conseil d'administration et du Bureau. Les membres du Conseil d'administration ont été invités à assister à la majorité des réunions du Bureau en tant que observateurs. Le Président et le Vice-président du Conseil consultatif ainsi que nos Présidents Honoraires ont été invités à assister aux réunions du Conseil d'administration.

Pour faciliter la communication, pour réduire les coûts ainsi que pour réduire notre empreinte écologique, nous avons effectué la majorité de nos réunions de travail digitalement, via ZOOM, à l'exception des réunions statutaires qui furent organisées de manière hybride.

Nous avons également tenu d'innombrables réunions de travail, la plupart du temps par voie électronique et en petits groupes, pour traiter les questions et résoudre les problèmes quotidiens.

Outre les questions quotidiennes que nous devons traiter rapidement et avec diligence, le Conseil d'administration est organisé en équipes de travail pour refléter une pléthore de sujets. Les équipes de travail actuelles, qui travaillent depuis 2020, et pour quelques-unes depuis 2018, sont les suivantes :

- Résolutions de l'AG 2020 - Suivi et contrôle de l'impact (coordonné par Mario Santana)
- Suivi des Comités nationaux et des Comités scientifiques internationaux (coordonné par Riin Alatalu et Gaia Jungeblodt)
- Diversité culturelle et multilinguisme (coordonné par Adriana Careaga)
- Forum des Universités (coordonné par Leonardo Castriota)
- Communication (coordonnée par Nupur Prothi)
- Adhésion des membres (coordonné par Riin Alatalu)
- Collecte de fonds et financement (coordonné par Pamela Jerome)
- Protocoles d'accord (MOUs) (coordonné par Pamela Jerome)
- Règlement intérieur et manuel (coordonné par Peter Phillips)
- Journée internationale des monuments et des sites, 18 avril (coordonné par Stacey Vallis)
- Google Arts et Culture (coordonné par Mario Santana)

- Observatoire des risques patrimoniaux et préparation aux risques (coordonné par Zeynep Gül Ünal)
- Cellule de crise et suivi des conflits (coordonné par Zeynep Gül Ünal)
- Initiative pour l'Afrique (coordonnée par Alpha Diop)
- Suivi du patrimoine mondial (résolution GA2017) (coordonné par Jean-Christophe Simon)
- Travail sur le patrimoine mondial (coordonnée par la Présidente et par la Directrice générale Marie-Laure Lavenir avec l'Unité d'évaluation et l'Unité de conseil)
- Révision des termes de référence (TdRs) pour les réunions statutaires (coordonné par Mario Santana et Gaia Jungeblodt)
- Suivi des groupes de travail (coordonné par Nils Ahlberg)
- Préparation des statuts type pour les Comités nationaux (coordonné par la Présidente et Gaia Jungeblodt)
- Statuts des nouveaux Comités nationaux (coordonné par la Présidente et Gaia Jungeblodt)
- Préparation des réunions des ministres de la culture du G20 (coordonné par Adriana Careaga)
- Alertes et plaidoyer en faveur du patrimoine (coordonné par Riin Alatalu et Gaia Jungeblodt)
- Représentation géographique (coordonné par Zeynep Gül Ünal)
- Organisation des réunions thématiques du G20 (coordonné par Adriana Careaga)

Le Conseil d'administration a également des membres de liaison avec les organismes suivants :

- Conseil consultatif

Et avec les Groupes de travail suivants :

- "Initiative Notre Dignité Commune" - Approche fondée sur les droits.
- Patrimoine autochtone
- Objectifs de développement durable
- Professionnels émergents
- Syrie et Irak
- Action climatique
- Reconstruction et relèvement
- Covid19

Au cours des 10 derniers mois, le Conseil d'administration a développé une énorme quantité de travail. Chaque réunion du Conseil d'administration a dépassé le temps prévu en raison du nombre écrasant de questions à débattre et à décider, mais le Conseil d'administration a pris des décisions collégiales, même pour les questions difficiles. Nous avons tenu deux réunions extraordinaires du Conseil, une en novembre et l'autre en janvier (voir point 5 de ce rapport), et avons dû traiter plusieurs points dans le cadre de décisions hors session, et ceci vu l'urgence des décisions. Nous avons évidemment essayé de réduire au maximum ce type d'actions.

En outre, la méthode de travail du Conseil d'administration et son efficacité n'ont pas été affectées, même pendant la pandémie, et je vais résumer, dans ce rapport, les sujets les plus représentatifs.

1. Représenter l'ICOMOS dans le monde - Relations extérieures

Les relations extérieures sont un sujet pertinent pour l'ICOMOS. Un nombre toujours plus important d'acteurs sont présents sur la scène du patrimoine, avec lesquels l'ICOMOS développe des contacts réguliers et des collaborations qui nous aident à projeter l'image de l'ICOMOS dans le monde entier, et des partenariats qui nous permettent de développer des lignes de réflexion sur des sujets d'actualité.

Dans ce contexte, nous avons signé un partenariat de collaboration avec :

- HIST, Centre international sur les technologies spatiales pour le patrimoine naturel et culturel sous les auspices de l'UNESCO, dont le siège se trouve à l'Institut de recherche sur l'information aérospatiale de l'Académie chinoise des sciences (CAS), Novembre 2022. L'objectif du partenariat est de faire bénéficier les technologies spatiales de la préservation et du développement durable du patrimoine culturel et de renforcer le partenariat entre nos deux organisations afin de contribuer à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et à l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable.

D'autres partenariats sont actuellement à l'étude et nous entretenons des collaborations avec d'autres organisations telles que l'UNESCO, l'UICN, l'ICCROM, l'ICOM et le Bouclier Bleu.

- En mars 2022, le Conseil d'administration a nommé Michał Wosiński, membre de l'ICOMOS Pologne et membre de l'ICLAFI, en tant que point focal et représentant officiel au Conseil de l'ICOMOS pour le Bouclier Bleu, pour la période 2023-2026, prenant le relais de Bijan Rouhani membre de l'ICOMOS Grand Bretagne. Je tiens à remercier Michał d'avoir accepté notre invitation ainsi que Bijan qui a développé un travail remarquable avec tant de constance pendant de nombreuses années et avec un dévouement inconditionnel.

Le Conseil d'administration a également des représentations avec les Organisations suivantes :

- Commission européenne - Groupe d'experts sur le Patrimoine Culturel (GRP-EAC.ExpGrp Cult Heritage) (représentation par Cyrill von Planta)
- Commission européenne - GRP-EAC.ExpGrp Cult Heritage sous-groupe sur la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Ukraine (GRP- CHEG - Subgroup Safeguarding Ukraine CH) (représentation par Riin Alatalu)
- Alliance de Davos pour la culture du bâti (Présidente, point focal Riin Alatalu)
- WHIPIC - Centre international pour l'interprétation et la mise en valeur des sites du patrimoine mondial sous l'égide de l'UNESCO (représentation par Mario Santana, jusqu'un 2024)

Le Conseil d'administration et le Bureau jouent également un rôle important de représentation, non seulement en participant aux conférences et aux ateliers organisés par l'ICOMOS, par nos Comités nationaux et nos Comités scientifiques, mais aussi à ceux organisés par d'autres ONG et institutions. En 2023, le Conseil d'administration a participé à un grand nombre de webinaires, d'ateliers et de conférences. L'ICOMOS, à lui seul, en a organisé un grand nombre sur une grande variété de sujets.

J'ai moi-même, en tant que Présidente, assisté à un bon nombre d'entre eux (environ 25 participations), beaucoup en dehors de notre organisation, dont un mérite une mention spéciale.

- Davos Baukultur Alliance 2023 / Alliance de Davos pour la culture du bâti - Conférence des ministres de la culture, 14-16 janvier 2023.
La participation de l'ICOMOS s'est centrée sur cette nécessité essentielle de trouver les moyens d'assurer que la culture et le patrimoine occupent une place centrale dans les agendas internationaux afin de créer un environnement de vie qui favorise le bien-être des personnes, la paix et la démocratie.
Durant la Conférence, l'ICOMOS a soutenu les huit critères pour la culture du bâti de haute qualité tels qu'ils sont définis dans le système de qualité de *Davos Baukultur* en soulignant la complémentarité et l'importance de créer des synergies avec les « Principes de qualité pour les interventions financées par l'UE ayant un impact potentiel sur le patrimoine culturel » développées par l'ICOMOS. Bien qu'ils aient été établis pour améliorer les résultats pour le patrimoine culturel des projets financés par l'UE, et pour atténuer les risques possibles, de par leur caractère universel, ils doivent être appliqués à tout type de projets/interventions qui peuvent avoir un impact sur le patrimoine culturel.
A l'occasion de cette conférence des ministres de la culture, à la veille de la rencontre annuelle du Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF) de Davos, en Suisse, l'Alliance de Davos pour la culture du bâti fut instaurée et l'ICOMOS est devenue membre en cosignant le « Davos Baukultur Alliance - Acte fondateur ». L'Alliance réunit des acteurs de la culture du bâti issus des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile.
- Participation à la réunion des ministres de la Culture du G20 en Inde les 26-27 août 2023
La Présidence indienne du G20 a invité l'ICOMOS à participer activement aux processus de consultation préparant la réunion ministérielle et la déclaration finale, ainsi qu'à l'élaboration de quatre webinaires avant les réunions ministérielles. Sous la coordination d'Adriana Careaga, membre du Conseil d'administration, un groupe de travail d'ICOMOS a contribué au bon déroulement de cette tâche. Je tiens à remercier tout le groupe pour le travail accompli. Mes remerciements vont aussi à ICOMOS Inde, et tout spécialement sont président sortant Navin Piplani, pour le soutien et pour avoir représenté l'ICOMOS dans toutes les réunions.

2. Assurer la collaboration et la communication entre les entités et les membres de l'ICOMOS

Le Conseil d'administration a pris le temps de rencontrer de nombreux Comités nationaux et Comités scientifiques pour discuter des questions stratégiques et de notre visibilité dans le monde et pour discuter de l'importance de nos structures pour soutenir nos membres et nos Comités nationaux. Pour ce travail, nous participons à des réunions régionales comme les réunions régionales d'Europe, d'Afrique et d'Asie-Pacifique et du groupe régional d'Amérique Latine et des Caraïbes.

Je tiens à remercier l'incroyable travail de notre Secrétariat et je suis particulièrement heureuse d'annoncer l'accréditation de 2 nouveaux Comités nationaux en mars 2023 - ICOMOS Soudan et ICOMOS Cambodge.

Les réunions avec nos Comités scientifiques sont devenues un point d'honneur dans mon mandat de présidente, et, le Conseil et moi-même, nous avons participé à plusieurs activités organisées pas des Comités scientifiques.

En 2022, nous avons organisé une réunion d'urgence pour discuter de la situation en Ukraine en demandant à tous de réfléchir et de partager des expériences pour aider nos collègues en Ukraine. En 2023, en raison de la situation en Turquie et en Syrie suite aux séismes de février 2023, le Bureau a de nouveau convoqué une réunion extraordinaire le 2 avril 2023 (via ZOOM) avec les présidents de tous les Comités scientifiques internationaux et les points focaux des Groupes de travail (voir point 4 de ce rapport).

Aujourd'hui, de nouveaux thèmes surgissent où l'ICOMOS doit être réactive. Je suis particulièrement satisfaite d'annoncer l'accréditation d'un nouveau Comité scientifique en janvier 2023 - le Comité scientifique international sur le patrimoine aérospatial.

Les professionnels émergents continuent de se développer ; ils ont contribué à l'organisation d'innombrables réunions et webinaires, et ils développent un travail d'une qualité irréprochable, qui fait référence ! Je les remercie chaleureusement pour leur excellent travail et leur participation toujours enthousiaste à toutes les activités. Je profite également de cette occasion pour remercier les collègues qui continuent à travailler avec dévouement en tant que mentors.

3. Mettre en œuvre les responsabilités de l'ICOMOS vis-à-vis de la Convention du patrimoine mondial.

Cela occupe évidemment une grande partie de notre temps en tant qu'organe consultatif. C'est une mission essentielle, à la fois délicate et enrichissante, à laquelle je me vois contrainte de donner un caractère plus collectif, professionnel et indépendant !

Pour améliorer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, mais aussi pour prendre la mesure des défis à relever aujourd'hui et demain, l'ICOMOS a entamé, depuis janvier 2022 des échanges étroits avec les délégations des Etats parties à l'UNESCO. En 2023, nous avons continué cet effort d'engager le dialogue sur les questions de patrimoine mondial, d'expliquer l'importance du travail de l'ICOMOS dans le processus de nomination du patrimoine mondial ainsi que dans le processus d'état de conservation.

Cette année, dans le but de poursuivre cette initiative et de donner une continuité à nos échanges, l'ICOMOS a organisé, et pour la deuxième fois, une réunion pour présenter aux délégations des Etats parties à l'UNESCO la procédure d'évaluation des candidatures, en mettant l'accent sur les changements introduits ces dernières années, comme la nouvelle procédure d'évaluation préliminaire, afin de permettre plus de dialogue pendant le cycle d'évaluation. 80 délégués étaient présents, représentant environ 50 délégations qui ont assisté à la réunion qui a eu lieu au siège de l'UNESCO et nous avons eu le plaisir d'avoir la participation du Directeur et du Chef de l'Unité des Nominations du Centre du Patrimoine Mondial ainsi que la participation du Directeur du programme du patrimoine mondial à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

4. Surveillance et réponse aux crises

Le suivi et la réponse aux crises pour le patrimoine et pour nos Comités nationaux est un point important pour le Conseil d'administration. Notre Unité de surveillance des crises et des conflits, coordonnée par la vice-présidente de l'ICOMOS et de l'ICORP, Zeynep Gül Ünal, effectue des contacts et des enquêtes auprès de nos membres et procède à la surveillance et au suivi des différentes situations de crise dans le monde. Je reçois de rapports hebdomadaires de cette Unité. Cette année, nous avons suivi la situation en République autonome de Crimée (Ukraine), au Nigeria, au Pakistan, au Soudan et en Ukraine. Pour ce travail, nous sommes en contact avec nos Comités nationaux et avec des organisations telles que le Bouclier Bleu, l'UNESCO et l'ICCROM. L'ampleur des crises et la sensibilité de certaines situations nous ont montré que l'ICOMOS doit s'organiser de manière concrète, plus structurée et plus soutenue, avec des mécanismes qui permettent des évaluations et des réponses potentielles plus rapides ; en particulier dans les cas de crise où une réponse d'urgence rapide est d'une importance vitale. De plus, il est important que l'ICOMOS introduise des orientations pour traiter de la récupération, de l'atténuation et de la résilience, ainsi que des questions environnementales et du développement durable.

L'Ukraine

La guerre russo-ukrainienne cause des dommages considérables à toutes les formes de patrimoine culturel (mobilier et immobilier, matériel et immatériel, culturel et naturel), qui est au cœur de l'identité ukrainienne. Depuis le 24 février 2022, l'Unité de suivi des crises et des conflits de l'ICOMOS, contacte et mène des enquêtes auprès de nos membres, et procède au contrôle et au suivi des différentes situations de crise. Au cours de ces mois difficiles, l'ICOMOS a concentré ses ressources et ses efforts sur le soutien à nos collègues en Ukraine, ainsi que sur l'organisation du transport de matériel de protection et de documentation.

Nous avons également participé à toutes les réunions de coordination sur l'Ukraine organisées par l'UNESCO, assuré la liaison avec les organisations partenaires dans notre domaine, et surtout mobilisé nos Comités nationaux et nos Comités scientifiques, dont beaucoup ont contribué aux initiatives de soutien au patrimoine culturel de l'Ukraine par des efforts à leur niveau national.

Fin 2022 ICOMOS répondit à un appel à projets de l'UE pour l'Ukraine. Malheureusement la proposition soumise par l'ICOMOS, même si bien classée, n'a pas été retenue. Actuellement nous sommes dans la phase finale pour le lancement d'un projet de 6 mois avec l'UNESCO « *Support for Ukraine in Culture and Education through UNESCO: Emergency Response for World Heritage and cultural property: damage assessment and protection* » / « Soutien à l'Ukraine dans le domaine de la culture et de l'éducation par le biais de l'UNESCO : Réponse d'urgence pour le patrimoine mondial et les biens culturels : évaluation des dommages et protection », généreusement financé par le Fonds en dépôt UNESCO/Japon. Les objectifs sont les suivants :

- Préserver et protéger les biens du patrimoine mondial de l'Ukraine et les sites figurant sur la liste indicative, ainsi que les principaux sites du patrimoine culturel endommagés ;
- Assurer la protection adéquate d'une sélection de biens culturels endommagés par la mise en œuvre de mesures d'urgence et la fourniture d'équipements pour empêcher leur détérioration, leur destruction ou leur pillage ;
- Renforcer le suivi et l'évaluation des dommages (à distance et in situ) sur les biens culturels, y compris tous les sites du patrimoine mondial et les sites de la liste indicative, préparation des plans d'interventions d'urgence.

Le Project sera effectué en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Politique de l'information d'Ukraine, l'UNITAR (activités de surveillance et d'évaluation à travers l'analyse d'images à distance et satellitaires) et l'ICCROM. La première action de formation UNESCO/ICOMOS/ICCROM sur les interventions d'urgence pour le patrimoine mondial et les biens culturels en Ukraine est programmée du 26 au 30 juillet 2023 à Kyiv.

Le Soudan

L'Unité de surveillance des crises et des conflits suit également le conflit au Soudan. Des contacts étroits sont maintenus avec le Président du Comité national pour :

- identifier les principaux besoins en matière de réponse d'urgence ;
- se mettre d'accord sur les sujets, le calendrier ainsi que les lieux possibles pour des formations ;

- fournir des conseils techniques pour l'évaluation des dommages et des risques, la priorisation des interventions d'urgence, et la planification de la récupération et de la réhabilitation.

La Turquie et la Syrie

Suite aux tremblements de terre qui ont frappé la Turquie et la Syrie en février 2023, le Bureau a convoqué une réunion extraordinaire le 2 avril 2023 (via ZOOM) avec les présidents de tous les Comités scientifiques internationaux et les points focaux des Groupes de travail. 41 membres ont participé à cette réunion.

Cette catastrophe a fait de nombreuses victimes et endommagé le patrimoine culturel en Turquie et en Syrie, et nous a montré qu'une planification dynamique avec une approche multidisciplinaire à tous les stades de la gestion des risques de catastrophes sur le patrimoine culturel - la préparation, la réponse d'urgence et la récupération - est cruciale pour le patrimoine culturel et ses utilisateurs.

De ce fait, nous avons voulu discuter avec nos Comités scientifiques et Groupes de travail de la possibilité d'une mobilisation conjointe de l'ICOMOS en faveur du patrimoine de la Turquie et de la Syrie. De cette réunion est née l'idée d'organiser une série de tables rondes de l'ICOMOS « *Attendu-Inattendu* » pour le partage de bonnes pratiques, des expériences, et des connaissances afin d'être mieux préparé à protéger le patrimoine culturel des futurs événements naturels et des catastrophes humaines inattendues ; avec accent sur la phase de réponse critique de l'urgence pour le patrimoine culturel et communautés locales. La première table ronde, *Attendu-Inattendu : tremblements de terre* a eu lieu les 8 et 9 mai 2023 et a compté avec la participation de nos collègues turques et syriens ainsi qu'avec de nombreux Comités scientifiques.

5. Communication et mémoire institutionnelle de l'ICOMOS

L'ICOMOS doit être reconnue comme la référence dans le monde du patrimoine, et, pour cela, l'ICOMOS doit projeter une ligne éditoriale et une identité claire. Depuis octobre 2022, plusieurs actions ont été menées pour améliorer notre image. C'est un travail de longue haleine qui vient juste de commencer et je remercie notre Coordinatrice de la communication Yuna Mathan pour son travail dévoué. Les principales orientations de ce travail sont (document interne, *Politique de communication et feuille de route pour 2023*, Y. Mathan) :

- Travailler sur l'image de l'ICOMOS pour obtenir une identité graphique forte
- Définir différentes stratégies de communication
- Refonte de la conception graphique
 - o 2022 Rapport annuel
 - o Médias sociaux : nouvelles bannières avec des phrases d'accroche destinées à améliorer notre identité visuelle et à expliquer en une phrase l'objectif de notre ONG ; nouvelles biographies destinées à un public plus large et nouvelles mises en page professionnalisant notre marque ICOMOS.
 - o e-news mensuelle et édition spéciale : bulletin d'information électronique diffusé à intervalles réguliers à partir d'articles figurant sur la page d'accueil du site web.
 - o Presse et relations publiques : l'ICOMOS a coordonné plusieurs interviews et a vu des communiqués de presse publiés dans des magazines ou des bulletins d'information. Les nouvelles de l'ICOMOS (telles que les Alertes au patrimoine, les déclarations ou d'autres types de contenu) ont également été régulièrement présentées dans différentes lettres d'information hebdomadaires d'autres organisations, comme par exemple dans la *Tribune du patrimoine européen*
- Lancement d'un nouveau site web : nous commençons à préparer le renouvellement du site, cela étant prévu pour 2024. Un travail de recherches comparatives est entrant d'être effectué sur des sites web du patrimoine, des ONG, de sites d'hébergement et d'agences de développement de sites web, des concepteurs graphiques et des concepteurs d'interface utilisateur, est développée pour le moment.
- Développement de l'identité corporative de l'ICOMOS et guide de style.

La mémoire institutionnelle de l'ICOMOS est également au centre de nos préoccupations. Elle se compose de l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de production, leur

forme et leur support, que l'ICOMOS sélectionne pour les conserver sans limite de temps afin de garder trace et témoigner de son activité à des fins historiques.

L'ICOMOS est en train de repositionner son centre de documentation dans un monde où les ressources numériques en ligne ont pris le dessus. Nous cherchons à améliorer notre capacité à rendre nos documents plus accessibles plus conviviales et à les promouvoir plus largement. Pour ce travail, je remercie vivement le travail méticuleux du responsable de la documentation et des archives, Bertrand Bellet.

En réponse au défis actuels d'un centre de documentation, lors de sa réunion du 29 juin 2021, le Conseil d'administration a approuvé que la priorité soit donnée à l'aspect numérique (numérisation des collections de l'ICOMOS, archives internes, Archive ouverte de l'ICOMOS) et que seules les publications de l'ICOMOS soient collectées et ajoutées au catalogue. En août 2022, afin d'évaluer les ressources numériques existantes et d'obtenir des informations sur les améliorations et la communication, le Centre de documentation a mené une enquête en ligne auprès des utilisateurs. L'enquête a révélé un manque de connaissance des ressources documentaires en ligne de l'ICOMOS, seule l'Archive Ouverte étant identifiée par une majorité de répondants. La satisfaction des utilisateurs s'est avérée moyenne pour l'Archive Ouverte, décevante pour la Photobanque et encourageante pour les listes de ressources sur le site web. Lors de sa réunion du 6 janvier 2023, le Conseil d'administration a approuvé la nouvelle politique générale pour le Centre de Documentation de l'ICOMOS (document interne, *Politique documentaire et feuille de route pour 2023*, B. Bellet, Responsable de la documentation et des archives) :

- L'activité du Centre de Documentation se concentre principalement sur la collecte, la conservation et la diffusion des productions de l'ICOMOS de toute nature : scientifiques et techniques, institutionnelles, éducatives, promotionnelles. Établir une mémoire institutionnelle de l'ICOMOS et des organismes de l'ICOMOS.
- Le public cible du Centre de Documentation est constitué par les membres et les organismes de l'ICOMOS mais il restera ouvert à l'ensemble de la communauté du patrimoine et au grand public. Il promeut le libre accès
- Le Centre de Documentation répondra principalement aux besoins de son public par le biais de ressources en ligne. Celles-ci seront gérées dans un système de bibliothèque intégré avec une plateforme documentaire multilingue.
- Le Centre de Documentation fonctionne en français et en anglais (langues de travail de l'ICOMOS) et promeut également des contenus dans d'autres langues en collaboration avec les Comités nationaux concernés.
- Le Centre de Documentation respecte les droits d'auteur et la propriété intellectuelle. Il opère dans le cadre de la loi française. Il conseille les membres et les organes de l'ICOMOS et les sensibilise à ces questions.
- Le Centre de Documentation maintient ou établit des partenariats avec des institutions similaires dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine, recherche des synergies et évite la duplication des efforts.
- Le Centre de documentation n'enrichira ses collections physiques qu'avec le contenu et le matériel de l'ICOMOS directement liés à la Convention du patrimoine mondial et à ses sites. Les collections physiques existantes non ICOMOS seront conservées mais ne seront pas développées, dans l'attente d'une évaluation de leur valeur et d'une décision future.
- La banque de photos sera abandonnée et archivée. Aucun nouveau développement n'est prévu.
- Le centre de documentation restera ouvert au grand public (uniquement sur rendez-vous).

Pour le moment le travail se concentre sur trois directions principales :

- Moderniser l'infrastructure documentaire en mettant en place un système de bibliothèque intégré (ILS) à jour avec une plateforme documentaire unifiée en ligne de l'ICOMOS.
- Alimenter l'ILS avec des contenus actuels sélectionnés pour leur pertinence et leur qualité.
- Définir et promouvoir des politiques et des bonnes pratiques en matière de documentation et d'archivage.

Je souligne ici l'importance du travail de nos Comités nationaux et de nos Comités Scientifiques et j'attire l'attention de tous de l'importance de déposer vos productions dans l'Archive ouverte, de manière à conserver la mémoire institutionnelle.

6. L'identité institutionnelle de l'ICOMOS

Cette année, le Conseil d'administration fut confronté à un ensemble varié de problèmes concernant différents Comités nationaux, notamment en rapport avec des questions économiques, statutaires, et d'identité institutionnelle. Le Conseil d'administration, ensemble avec le Secrétariat, a travaillé chaque fois, directement avec les Comités nationaux. Le cas échéant, des groupes de travail spécifiques ont été organisés de manière à résoudre plus efficacement les problèmes.

Pour la première fois dans l'histoire de l'ICOMOS, un Comité National a décidé, sans aucune consultation, de changer le nom sous lequel il opère. Dans cette situation, absolument inconcevable, le Conseil estime très regrettable qu'un Comité national ait mis en œuvre un changement aussi profond, avec des implications aussi étendues, sans consulter à l'avance ni le Conseil d'administration ni le Conseil consultatif de l'ICOMOS (ni même, selon nos informations, l'ensemble de ses membres). Deux réunions extraordinaires du Conseil d'administration ont été organisées ayant comme seule point de l'ordre du jour cette problématique et la conséquente mise en péril de l'identité de l'ICOMOS. Un groupe de travail fut constitué, composé par des membres du Conseil d'administration et du Conseil consultatif de l'ICOMOS et Toshiyuki Kono, Président honoraire de l'ICOMOS et membre ICLAFI a été invité pour coordonner les travaux. Le Conseil a informé, tous les membres, de cette situation par le biais de l'*ICOMOS Info Membres n°58 – 4 Février 2023*.

En tant que membres de l'ICOMOS, nous sommes tous engagés à l'égard de l'ICOMOS, et nous partageons tous la responsabilité éthique de défendre l'image et les principes de l'ICOMOS - organisation mondiale qui promeut la préservation et la conservation du patrimoine au sens large du terme. Bien que les Comités nationaux opèrent chacun à l'intérieur de leurs pays respectifs conformément aux lois locales, leurs membres sont aussi et d'abord membres de l'organe international de l'ICOMOS. Et c'est précisément de l'expertise internationale, ainsi que de la taille et de la diversité de ce réseau unique des professionnels du patrimoine culturel, que nos Comités nationaux et nos membres puisent leur crédibilité et leur force.

Le Conseil d'administration, garant de l'identité et de la cohésion de l'ICOMOS, a confirmé la politique et pratique en vigueur depuis toujours, attestées par les noms des Comités -y compris noms d'entreprise-, qu'incluent tous ICOMOS lors de sa réunion du 7 mars 2023 : « Le nom de chaque Comité national, y compris tout nom d'entreprise, ne doit contenir que l'acronyme complet ICOMOS et le nom (ou une abréviation appropriée du nom) du pays du Comité national. Il en va de même pour l'adresse du site web du Comité national, son adresse électronique et sa présence sur les médias sociaux. Une politique similaire s'appliquera aux Comités transnationaux ». Le Conseil a décidé de "rédiger un amendement au Règlement intérieur qui intègre la politique susmentionnée".

Pour finir, je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur engagement et le dévouement dont ils ont fait preuve. Je voudrais également remercier notre Directrice générale et le Secrétariat pour les résultats extraordinaires obtenus, pour toutes les réunions et pour le soutien apporté à tous les webinaires organisés par nos différents Comités nationaux et Groupes de travail internationaux. Je voudrais remercier notre Secrétaire général et le Secrétariat international de l'ICOMOS pour avoir accompli sans relâche cette tâche si essentielle du Conseil d'administration et aussi pour avoir maintenu la mémoire institutionnelle de l'ICOMOS, c'est-à-dire la capacité de rédiger des ordres du jour et des rapports, et de préparer les documents de travail.

Je partage également mon immense gratitude envers nos Unités du patrimoine mondial, l'Unité d'évaluation et l'Unité de conseil et de suivi, ainsi que les membres du panel du patrimoine mondial de l'ICOMOS, nos conseillers et les centaines de membres de l'ICOMOS qui, chaque année, dans l'anonymat, font un travail exceptionnel pour assurer notre succès en matière de patrimoine mondial.

Je termine par un souhait : pouvoir poursuivre en toute sécurité toutes les activités en cours et retrouver, d'une part, le plaisir de se revoir lors de nos conférences et réunions, et d'autre part, continuer le travail entamé avec les membres du Conseil d'administration, avec notre Secrétariat et nos Unités du patrimoine mondial pour assurer le bon fonctionnement de l'ICOMOS. Nous devons travailler ensemble, dans des environnements multidisciplinaires, mais aussi, et au vu de la

complexité du monde moderne, dans un environnement transdisciplinaire, visant à comprendre la complexité du monde présent, afin d'aider à construire l'avenir.

L'ICOMOS excelle dans cette unité de cadres intellectuels, comme la manière harmonieuse de construire des connaissances et des compétences nouvelles et durables.

Merci à tous et toutes d'avoir toujours donné le meilleur de vous-mêmes !

Teresa Patrício,

Présidente de l'ICOMOS

Paris, 11 juillet 2023